UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE – FACULTE DE MEDECINE DR. B. BENSMAIL
SERVICE DE MEDECINE LEGALE / MODULE de DEONTOLOGIE et de DROIT MEDICAL
Dr. M. AMIAR

INESSMC
Bibliothèque Chalet
Copy Service

LES SERMENTS

Yacine
INESSMC
Bibliothèque Chalet
Copy Service

INTRODUCTION / DÉFINITION

Promesse ou affirmation particulièrement ferme (sure, solide et constante).

C'est un principe déontologique et une base de l'éthique médicale.

Depuis l'Antiquité, toutes les sociétés ont eu à faire face à des problèmes de santé qui ont mené à la formation de groupes de guérisseurs et à l'élaboration de codes de déontologie pour régir les traitements dispensés.

Les serments que prêtent les médecins et les codes évoluent parallèlement à l'émergence de nouveaux traitements médicaux et de nouveaux enjeux sociaux.

HISTORIQUE

La médecine a traversé au cours de l'histoire de l'humanité, 3 grandes phases :

- La médecine de la magie primitive
- La médecine archaïque
- La médecine moderne

1) La médecine de la magie primitive :

Dite la médecine originelle, au sens le plus étroit du terme, existe encore actuellement dans certaines contrées ou elle se maintient au même stade de développement que celle de la préhistoire.

Le sorcier ou guérisseur « médecine des premiers âges », possède un pouvoir magique présumé détenu d'une puissance surnaturelle. Ce pouvoir était indiscutable. Il concentrait éthique et déontologie confondues, et en tirait un pouvoir absolu.

2) La médecine archaïque :

⇨ **PROGRÈS CONSIDÉRABLES :**

Née de l'évolution de la médecine primitive. Elle a connue des progrès considérables au cours des civilisations hindou, chinoise, égyptienne, mésopotamienne, grecque, les débuts de l'Empire ottoman et l'Europe pré-Renaissance.

⇨ **APPARITION DU PREMIER CODE MORAL :**

A ce nouvel élan de la médecine, basé sur la prise en charge clinique et thérapeutique du corps humain, correspond l'apparition d'un premier code moral de l'exercice de la profession médicale.

- **Le roi HAMMOURABI (XVIIIème siècle av J.C)**

Fit graver dans la pierre à l'intention de ses successeurs : ***« Un médecin fait une grave blessure a quelqu'un avec le scalpel et le tue, un médecin ouvre une tumeur avec le scalpel et crève l'œil, il aura les mains coupées. »***

- **Hippocrate de Cos, le « père de la médecine » (IIIème siècle av J.C).**

La médecine grecque, avec l'école de Cos, connue d'énormes progrès et fut **marquée par les travaux du célèbre médecin Hippocrate (460-377 av J-C).**

Il fut le premier à énoncer les bases d'une éthique médicale dont les termes et les principes sont repris actuellement dans les écoles occidentales sous forme de serment.

La profession de foi hippocratique pose des problèmes moraux qui feront l'objet d'une déontologie médicale future, en énonçant les principes fondamentaux à partir des quelles sera établie la distinction entre la morale et les règles d'exercice professionnel.

LES SERMENTS EN MEDECINE

1) **Serment d'Hippocrate:** Il y a plusieurs traductions :
   a. Traduction par Émile Littré - 1819-1861.
   b. Traduction par J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1992.
   c. Traduction littérale de M. Riquet et E. des Places, d'après le texte grec édité par J. Petrequin, La chirurgie d'Hippocrate, Paris, 1878.

d. Réactualisé par Pr. Bernard Hœrni. *Bulletin de l'Ordre des médecins - n° 4 d'avril 1996.*

2) **Prière médicale de Maïmonide**
3) ***Serment de Mohamed Ech-Chérif Essakali***
4) **Serment de Montpellier**
5) **Serment des Apothicaires ou le serment de Galien**
6) **Serment de Genève**
7) **Serment d'Athènes.**

Chaque paragraphe de ce texte représente un précis de morale :

- Un engagement solennel envers dieu avec toute l'assistance des témoins ;
- La reconnaissance d'avoir bénéficier d'un savoir et de l'apprécier à sa juste valeur ;
- L'engagement de respecter ce savoir, de le faire progresser, de le transmettre ;
- L'engagement envers les malades de mettre à leur disposition pour le bienfait de la médecine, d'avoir une conduite exemplaire ;
- D'avoir une honnêteté intellectuelle et la maitrise de ses pulsions ;
- L'obligation du secret professionnel.

Le développement de la médecine arabe, source de la médecine occidentale, a connu trois grandes phases :

- **La « fièvre de traduction »** transférant le patrimoine de l'antiquité au monde islamique.
- **La phase créatrice**, vague de recherche soutenue par le développement du système hospitalier arabe, de la pharmacologie et des découvertes médicales.
- **La phase de stagnation** de cette science et correspond à l'amorce du déclin de l'empire arabe après le XIIème siècle. Cette dernière période fut marquée par de grands hommes de science.

EL- MAÏMONIDE (1135-1204)

De son vrai nom *Moïse Ben Maïmoune- de la dynastie des Maïmonides - (1135-1204) ou Abou Omrane ben Maïmoune elkortobi en arabe*, fut l'un des médecins les plus représentatifs de l'humanisme et de la médecine arabe. Fils ainé de Salah Eddine, il aborda les problèmes moraux de la profession médicale, il rédige et fixe pour la postérité une prière.

Le serment d'El-Maïmonide se distingue de celui d'Hippocrate

- *par un engagement personnel plus profond. C'est une véritable prière qui rappelle avec une sensibilité particulière que le médecin est d'abord un homme avec ses faiblesses et souligne la fragilité de ses connaissances.*

- *Il implore DIEU de l'atteindre de sa grâce afin qu'il puisse dans les valeurs morales la droiture, l'honnêteté, la loyauté, la sincérité et l'humilité nécessaires pour être à la hauteur de la confiance et de l'espoir que lui vouent les malades ».*

3) <u>La médecine moderne</u> :

- De nos jours, la nécessité de la prestation de serment reste toujours vivace. Certains pays qui l'avaient jugé superfétatoire y sont revenus pour des motivations différentes et parfois diamétralement opposées.

- Les principes hippocratiques et les valeurs morales préconisés par El-Maïmonide valorisent l'individu en tant qu'homme comme porteur de la forme entière de l'humaine condition.

- Le prototype du serment prêté par les médecins est celui dit de « Mo
XIVème siècle par ***Lallemand***, doyen de cette même facul

En Algérie:

L'avant-projet de la loi relativ
à l'époque à la discu
médecins, des chirurgien

Ce projet de texte n'a pas é
protection et la promotion de la

le médecin, le chirurgien-dentiste et le pharmacien, autorisés à exercer, prononcent un serment devant leurs pairs.

CONCLUSION

Le rôle du médecin a de tout temps était considéré comme essentiel. Il n'est plus à démontrer, mais à examiner. Un parcours rapide des serments et des prières, pleines de noblesse et de sagesse de quelques-uns qui ont fait la grandeur de cet art, réconforte l'idée que l'éthique clinique est née avec la médecine, c'est-à-dire « avec l'émergence de la pathologie, elle-même, probablement contemporaine de la genèse »

L'existence même des serments dénote du respect dû à la profession et au malade. Leur lecture résume et atteste l'immortalité de certains grands principes tels que le secret, la probité et la justice... Le rituel des prières « médicales » et des serments renforce l'idée d'humanisme attachée à la profession médicale. L'engagement moral du médecin est susceptible de consolider, d'entretenir et de nourrir la conscience professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

Pr. HANNOUZ M.M, Pr. HAKEM AHMED REDA, Dr. Bekkay BESSAIH- Les serments en médecine.

Dr. Aly Abbara- **Musé virtuel de la Médecine, Histoire de la Médecine Les serments médicaux.**

Soulier- Du Serment d'Hippocrate à l'éthique médicale, Thèse médecine, Marseille, 1985.